

Image not found or type unknown



Où trouver les décisions contentieuses du Conseil d'État ?

Question / réponse publié le **04/08/2024**, vu **712 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Où trouver les décisions contentieuses du Conseil d'État ?

Les décisions contentieuses du Conseil d'Etat sont communicables de plein droit en vertu du principe de publicité de la justice, sous réserve dans certains cas de l'effacement des noms des personnes concernées par l'affaire.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/269159-ou-trouver-les-decisions-contentieuses-du-conseil-detat>